

## Fiche technique : le cumul d'activités

Published on CGT FINANCES PUBLIQUES (<https://www.cgtfinancespubliques.fr>)

---

Les fonctionnaires, les agents non titulaires de droit public peuvent être autorisés à cumuler une activité accessoire à leur activité principale, sous réserve que cette activité ne porte pas atteinte au fonctionnement normal, à l'indépendance ou à la neutralité du service.

### fichiers:



[Télécharger fiche\\_technique\\_cumul\\_dactivite\\_a4.pdf](#) (158.99 Ko)

**Syndiqués:** [Fiches droits et garanties](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDE](#)

Leave this field blank

---